

1- Les associations signataires

Constatant que nous poursuivions des objectifs communs sur notre territoire, le collectif cornouaillais a été constitué pour donner une visibilité plus grande aux préoccupations environnementales. Les associations signataires sont les suivantes :

Eau et Rivières de Bretagne

Bretagne Vivante Concarneau Tregunc

AMAP de Concarneau

La Forêt Verte

Kerwatt

Nous Voulons des Coquelicots

Actes en Cornouaille

Al'Terre Breizh

BDZE (Baie de Douarnenez Environnement)

Kernavelo

Collège consommateur de la Maison de l'Agriculture Bio du Finistère

Bretagne Transition

zero waste Cornouaille

E-KÉR

Lettre ouverte aux candidats aux élections municipales du Pays de Cornouaille

Madame, Monsieur,

vous vous présentez aux suffrages des habitants de la Cornouaille que vous vous proposez de représenter dans l'action locale pour les 6 prochaines années,

*Nous, collectif d'associations sans étiquette du bassin de Cornouaille, représentant une volonté citoyenne de voir appliquer sans délais une politique écologique effective, afin d'éclairer le choix des électeurs sur ces problématiques, **vous demandons de vous positionner sur 15 des mesures proposées par le Pacte pour la Transition.** Les réponses ou absences de réponses (contacts en bas de page), seront diffusées et publiables jusque dans la semaine précédant le scrutin.*

*Les thématiques retenues par le collectif sont volontairement ciblées sur les problématiques d'ordre environnemental et correspondent aux préoccupations portées par les associations signataires. **Afin d'éclairer le vote des citoyens,** nous vous demandons de préciser **les projets locaux concrets, à réaliser dans votre mandature,** correspondant à des mesures proposées par le Pacte pour la Transition.*

*Cette démarche est issue de **la volonté de voir rapidement les nouvelles équipes élues s'emparer à bras-le-corps des urgences environnementales, à effet local bénéfique et visible,** sans attendre les décisions tout aussi nécessaires au plan national ou international. Il s'agit notamment de qualité de vie, de santé publique, de préservation de la biodiversité, de reconquête des choix alimentaires en production et consommation.*

***Il n'est pas imaginable que ces enjeux soient relégués au rang d'accessoires dans les programmes électoraux locaux.** Ils engagent l'avenir sanitaire de tous, sont porteurs pour la plupart de création d'emplois non délocalisables, recréent ou créent en partie du lien social et dans nombre de domaines favorisent le développement d'innovations techniques et sociales.*

Autant d'éléments également clés pour l'avenir et l'attractivité de nos territoires, le futur de nos enfants et le bien être de tous.

Bien cordialement.

Pour le collectif

Les thématiques

Le Pacte pour la Transition (PPT) a vocation à engager les changements nécessaires à la résilience des communes et de leurs groupements en réponse aux enjeux majeurs des prochains mandats électoraux (écologiques, sociaux, démocratiques).

Les thématiques ci-dessous retenues par le collectif sont ciblées sur les problématiques d'ordre environnemental, qui correspondent aux préoccupations portées par les associations signataires.

Les 15 mesures (parmi les 32 du PPT) retenues ou issues de, sont les suivantes :

1. Se doter d'une politique ambitieuse d'**achats publics responsables** (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales).
3. Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à **100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments**, véhicules communaux et éclairage public.
5. Appuyer la **structuration de filières paysannes**, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.
6. Préserver et mobiliser le foncier agricole et **accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices** dans une logique paysanne.
7. Proposer une **alimentation biologique**, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.
8. Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau) et noires (éclairage) pour **redonner sa place au vivant sur le territoire**.
10. **Protéger la ressource en eau**, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun.
pacte-transition.org
11. Mettre en oeuvre une **démarche territoire à énergie positive** (ou plan climat) citoyenne ambitieuse, en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable notamment citoyenne.
12. Soutenir les **constructions et rénovations à haute efficacité énergétique**, ainsi que les conversions de systèmes de chauffage les plus polluants en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.
13. Contribuer à la **fin des projets et infrastructures** qui augmentent les **émissions de Gaz à Effet de Serre** et font reculer la biodiversité.
14. Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de **transports en commun** sur le territoire.
15. Donner la **priorité aux mobilités actives** (marche, vélo) dans l'espace public.
16. Limiter la place des **véhicules les plus polluants** et des voitures individuelles en ville.
18. Impulser une **démarche zéro déchet** pour la collectivité et encourager les acteurs de l'économie développant la vente en vrac, le réemploi et la réparation, notamment via l'économie sociale et solidaire.
29. Créer une **commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures**, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.